



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

24171025

26 NOV. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0830 430 559

Nom

(en entier) : ECONOCOM FINANCE

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Place du Champ de Mars 5 Boîte 14 - 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination - Démission - Procuration

(extrait des décisions unanimes écrites de l'actionnaire en date du 22 novembre 2024)

L'actionnaire décide de nommer Monsieur Philippe Renaud administrateur de la Société, avec effet à compter du 22 novembre 2024, pour une durée de quatre ans, expirant immédiatement après l'assemblée générale de 2028, à l'instar des autres membres du Conseil d'Administration.

L'actionnaire prend acte de la démission de Monsieur Eric Bazile de son mandat d'administrateur et ceci avec effet à compter des présentes.

L'actionnaire décide de (i) déléguer les pouvoirs, avec faculté de subdélégation, à chaque administrateur, pour l'exécution des résolutions qui précèdent, notamment faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire et (ii) donner pouvoirs à Madame Lydie Roulleaux avec droit de substitution ainsi qu'à BV Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, ayant son siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge, y compris signer et déposer les formulaires de publication, et de représenter la Société auprès des services du Registre des Personnes Morales et Associations, du Tribunal de l'Entreprise et du Guichet d'Entreprise, et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile afin de modifier l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ad-Ministerie BV
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2024 - Annexes du Moniteur belge